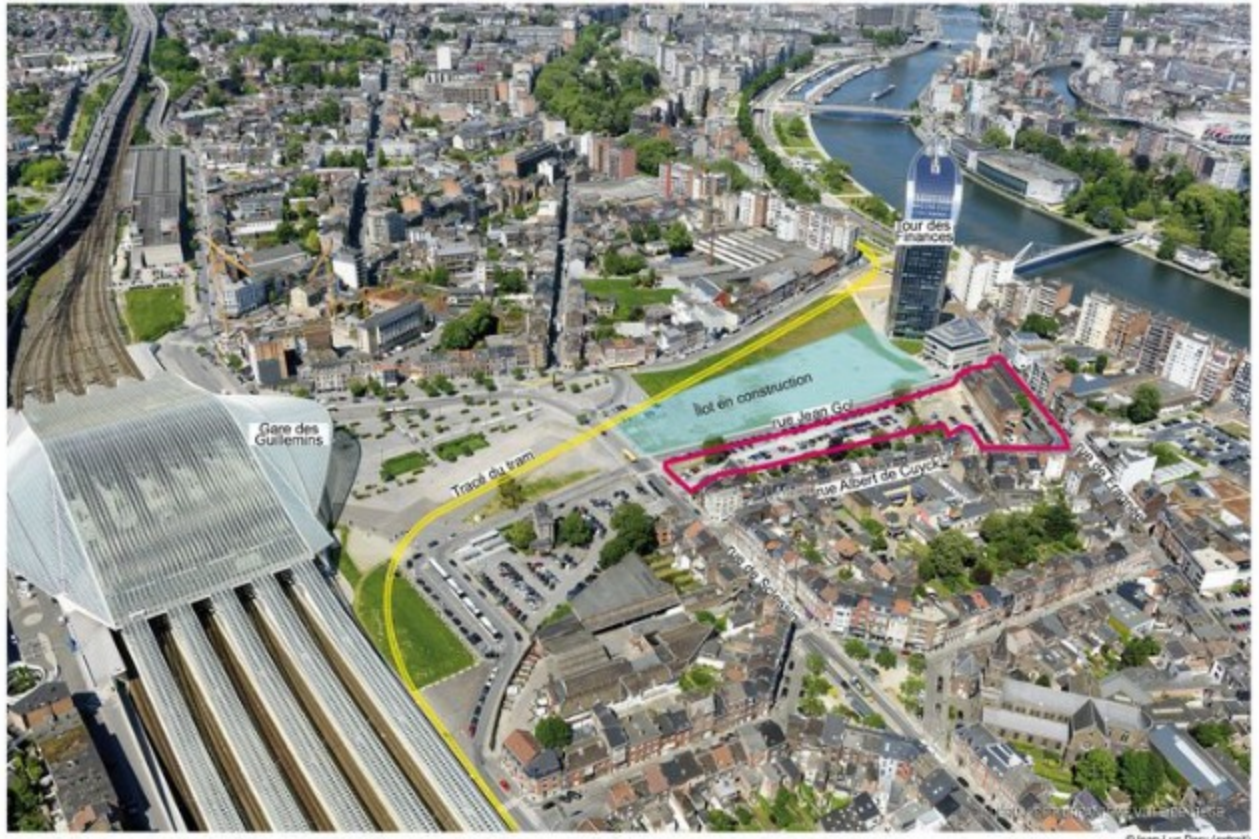


# Guillemins : le «dernier» terrain est à vendre

10000m<sup>2</sup> à deux pas de la gare et à l'ombre de la tour des Finances.

Marc Bechet

Publié le 02-09-2022 à 09h18 - Mis à jour le 02-09-2022 à 12h13



Un terrain de près de 10 000 m<sup>2</sup>

Lisez L'Avenir 1 mois pour 1€ et aidez-nous à conserver notre ancrage régional fort et à vous délivrer une information de qualité.



Ce 31 août 2022, une étape symbolique de la reconversion du quartier des Guillemins a été franchie avec le lancement de cet « appel à intérêts », visant à valoriser près de 10 000 m<sup>2</sup>, situés à deux pas de la gare Calatrava. Un terrain, à l'ombre de la tour des Finances formé par les rues de Sclessin, Jean Gol, de Fragnée et Albert de Cuyck, qui n'est autre que le « dernier » terrain à valoriser dans un quartier en mutation depuis la fin des années 90... Le tout, dans un contexte globalement plus favorable qu'il y a quelques décennies.

Tous les jours, recevez l'actu de Liège et sa région

Je m'inscris

Une gare, une tour des Finances, de nouvelles entreprises, de nouveaux logements et, bientôt, une ligne de tram... le quartier de la gare ne ressemble en effet plus à ce qu'il était il y a 20 ans. C'est dans ce contexte que la Ville de Liège et la SNCB ont donc décidé de lancer cet appel pour valoriser ces terrains... "une opportunité immobilière unique, et d'un enjeu majeur de développement urbain", soulignait ce mercredi Christine Defraigne, échevine de l'Urbanisme.

Publicité



Comme cette dernière l'indique : "Ce projet sera en grande partie résidentiel mais il devra également proposer des petits commerces de proximité ainsi que des bureaux et des espaces extérieurs privés...". On évoque plus précisément des bâtiments (rez +4), intégrés au quartier et des logements familiaux (3 chambres et plus).

## Deux phases

L'appel se déroulera quant à lui en deux phases, la première débutant ce 1<sup>er</sup> septembre avec le lancement de l'appel, qui précède la sélection des candidats. Un maximum de 5 candidats seront retenus pour déposer une offre finale en phase 2. Les critères de sélection seront la qualité des intentions urbanistiques (50 %), architecturales (25 %) et programmatiques (25 %). La 2<sup>e</sup> phase dite de sélection du projet verra le lauréat final désigné sur base d'une offre d'achat ferme et d'un dossier d'avant-projet.

Tant la Ville que la SNCB entendent donc ici mutualiser les ressources et les compétences dans un but commun : "créer un projet innovant, respectueux de l'habitat voisin, offrant des logements qualitatifs"... La date limite de dépôt des candidatures (phase 1) est le 16 décembre 2022. Il faudra compter environ 200 jours entre ce dépôt et la désignation finale du lauréat (en 2023 donc). Précisons également qu'un dédommagement de 10.000 euros sera accordé à chaque équipe soumissionnaire qui aura participé à la phase 2 et qui ne sera pas désignée comme lauréate finale.

## Pour l'icadi

Publicité



Comme l'indiquent enfin les autorités liégeoises, il est à noter que « le fruit de la vente de cette parcelle de terrain dont, moins de 50 % sont dévolus à l'ICADI, permettra notamment de financer le projet de création de nouveaux locaux et de nouvelles infrastructures modernes et adaptées sur le site de Jonfosse »...